

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 février 2014

DCM N° 14-02-27-5

Objet : Animations pendant la pause méridienne - Projet Entr'Act.

Rapporteur: Mme BORI

Au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2013/2014, la Ville de Metz a soutenu des projets éducatifs proposés par des partenaires associatifs dans le dessein d'enrichir la pause méridienne. L'opération Entr'Act a ainsi été menée afin de valoriser le temps de la restauration scolaire par des ateliers de sensibilisation et d'initiations aux pratiques culturelles et éducatives (citoyenneté, développement durable...) à destination des enfants. 18 associations et des intervenants municipaux ont proposé 34 ateliers spécifiques, soit 600 séances, à près de 3000 enfants.

Au regard de ce succès, il est proposé au Conseil Municipal de reconduire le projet Entr'Act jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les actions ciblées porteront sur les thématiques suivantes :

- Jeux traditionnels,
- Multimédia,
- Citoyenneté,
- Culture.

Il pourra ainsi s'agir d'animations développement durable, de jeux coopératifs ou d'ateliers d'arts vivants comme du « théâtre dansé ». Des séances musicales seront également proposées ainsi que des ateliers d'arts plastiques et d'arts graphiques comme l'initiation à la calligraphie, la découverte du Pop Art par la réalisation de sérigraphies sur tablettes numériques. Les interventions tiennent compte de l'intégration des publics porteurs de handicaps : par exemple, un atelier 'multimédia' autour du 'jeu vidéo sonore' sera accessible aux enfants déficients visuels.

Des séances seront également animées par l'Ecole des Sports et le service Propreté Urbaine de la Ville de Metz. Enfin, l'Unicef interviendra ponctuellement pour sensibiliser de manière ludique les enfants sur leurs droits.

Ces animations s'adresseront aux enfants des écoles maternelles et élémentaires déjeunant à la

restauration scolaire. Elles s'adapteront aux contraintes de chaque site et n'engendreront aucun surcoût pour les familles.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de reconduire le projet Entr'Act jusqu'à la fin de l'année scolaire,
- d'approuver le versement des subventions aux associations partenaires pour un montant global de 59 617 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération 19 décembre 2013 approuvant le budget 2014 de la Ville de Metz,

VU les projets présentés par les différentes associations,

CONSIDERANT, la volonté la Ville de Metz de développer un service de restauration scolaire de qualité et accessible à tous les élèves des écoles publiques messines,

CONSIDERANT, l'objectif de la Ville de Metz de valoriser ce temps de la pause méridienne en poursuivant le projet d'animation Entr'Act,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'APPROUVER** la mise en place du partenariat avec différents intervenants extérieurs amenés à proposer des activités spécifiques dans les restaurants pendant le temps de la pause méridienne,
- **D'ACCORDER** pour le 1^{er} semestre 2014 les subventions suivantes :

Association	Montant de la subvention
BAAL PRODUCTIONS (Institut des musiques actuelles)	3310
BOUT D'ESSAIS	1900
CANTUS FIRMUS	2470
CIE DES BESTIOLES	1270
CLUB D'ECHECS METZ FISCHER	500
CPN "COQUELICOTS"	3900
CULTURES 21	1380
DANSE EXPRESSION	800

ECOLE DE LA PAIX DE METZ	2160
ECOLE FRANCAISE D'ECHECS DE METZ	1000
EMARI SABLON	3240
ENZ	4640
FAUX-MOUVEMENT	3232
LA COMPAGNIE SANS NOM	1270
LE STUDIOLO	1270
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE MOSELLE FOL-57	1437
LORAGIR (Aux Frontières du pixel)	3120
MCL (Maison de la Culture et des Loisirs de Metz)	6068
MODUL RANCH	5530
MY ART (Galerie MODULAB)	3320
NAN BARA	1240
PAS ASSEZ	3995
PUSHING	1925
TOUS BRANCHES	640

Pour un montant global de 59 617 €.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces et documents contractuels se rapportant à cette opération.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

L'Adjointe Déléguée,

Danielle BORI

Service à l'origine de la DCM : Action Educative
Commissions : Commission de l'Enseignement
Référence nomenclature «ACTES» : 8.1 Enseignement

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 42 Absents : 13 Dont excusés : 5

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ